

Blocage au dépôt — la cause réelle

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune pièce n'est transmise par l'agent**. Un justificatif se dépose par l'usager, sur son compte — un intermédiaire dans cette chaîne crée une question à laquelle personne ne veut répondre.

Ce que l'usagère décrit, et ce qui s'est passé

Élément	Ce qu'elle dit	Ce que dit le journal
Nature du problème	« le site refuse mon justificatif »	Échec de dépôt, taille dépassée
Taille du fichier	—	12 Mo
Limite du formulaire	—	5 Mo
Message affiché	« échec du dépôt »	« échec du dépôt »

Le message affiché ne contient ni la cause ni la limite. L'usagère ne pouvait pas deviner : elle a conclu que son document n'était pas accepté, ce qui est exact et sans rapport avec la vraie raison.

Ce qui lui a été indiqué, en trois phrases

« Votre document est accepté, c'est sa taille qui bloque : il fait 12 Mo, la limite est de 5. Si vous l'avez photographié avec votre téléphone, reprenez la photo en qualité moyenne, ou utilisez l'option "réduire la taille" au moment de l'envoi. Vous pouvez aussi déposer un scan, qui est presque toujours plus léger. »

Ce qui n'a pas été proposé

Proposition possible	Faite ?	Pourquoi
Recevoir le fichier et le déposer à sa place	Non	Crée une rupture dans la chaîne de dépôt
Lui demander de l'envoyer par courriel au service	Non	Contourne le portail, et le service devra le redéposer
Lui expliquer comment réduire le fichier	Oui	Elle reste maîtresse de sa pièce

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.